

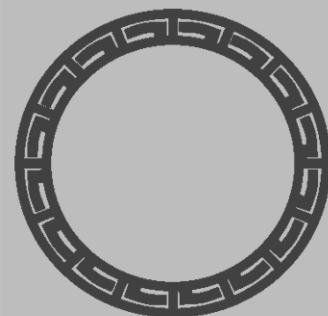
Fiche Signalitique

Rouge cadmium pourpre

Code de produit: PS-CA0060

Département: pigments secs cadmiums

C.A.S.: 58339-34-7, 7727-43-7



KAMA
PIGMENTS

Section: 1 Identification

Nom du produit:	Pigment Cadmium
Compagnie:	KAMA pigments 7442 St-hubert montréal Québec, H2R 2N3 téléphone : 514 272 2173 fax : 514 948 5253 Courriel : info@kamapigment.com
us d.o.t. / un name:	non régulé pour le transport
Usages recommandés:	Pigment à utiliser dans les plastiques, couleurs d'Artiste, peintures, matériaux colorants pour la céramique et le verre. Ne pas utiliser pour les encres à tatouage, les cosmétiques ou autre application médicale.
No. de téléphone d'urgence.:	usa – chemtrec: 1-800-424-9300 outside usa: +1 703-527-3887

Section: 2 Identification des dangers

Classification de danger SGH: Non classifié
Éléments d'étiquetage SGH: Mot de signalement: pas de mot de signalement
Codes d'étiquetage / pictogrammes: pas de pictogramme
Déclaration de dangers: aucune sous la classification SGH

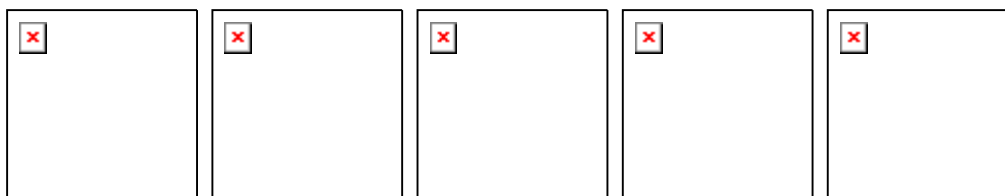
Mesures préventives :
réponse :
entreposage :
élimination :

prevention : aucune assigné sous classification SGH
aucune assigné sous classification SGH
aucune assigné sous classification SGH
aucune assigné sous classification SGH

autres dangers / u.s. – dangers non classifiés sous sgh / un ghs – autres dangers qui ne résultent pas de la classification SGH
voir 29 cfr 1910.1027 pour le standard OSHA des pigments de cadmium.

Note – Les pigments de cadmium son beaucoup moins dangereux que d'autres composés de cadmium car ils sont extrêmement insoluble. Ceci réduis grandement le risque d'absorbison du cadmium dans le corps et réduis aussi grandement les dangers environnementaux. Pour cette raison le producteur James m. brown ltf. – n'a pas classé ses pigments de cadmium comme dangereux selon les standards du système SGH pour l'usage aux us ou eu. La catégorie « cadmium et composés de cadmium » est réglementée sous différentes lois us (sara 313, cercla, rcra, osha cadmium standard at 29 cfr 1910.1027, california proposition 65, various state lists, etc.) tel qu'indiqué sur cette fiche signalétique.

Selon les standards osha pour le cadmium – ne pas manger, boire, fumer, mâcher de la gomme ou du tabac, ou appliquer des cosmétiques dans les endroits réglementées. Transporter les produits associés à ces activités dans les endroits réglementés ou entreposer de tels produits dans ces endroits (endroit réglementé = endroit où l'exposition d'un employé à des concentrations de particules de cadmium volatiles est ou peu raisonnablement être suspecté d'être en excès de la limite d'exposition permise – voir section 9).



Section: 3 composition/ information sur les ingrédients

Nom du produit: Pigment de Cadmium
Composition chimique:

composantes:	cas no.	%
en tant que mélanges, toutes les couleurs peuvent contenir (voir note 1):		
C.I pigment rouge 108 – cadmium sulfoselenide rouge	58339-34-7	25-100
C.I pigment orange 20 – cadmium sulfoselenide orange	12656-57-4	
C.I pigment jaune 35 - cadmium zinc sulfide jaune	8048-07-5	
plus		
C.I pigment blanc 21 – barium sulfate (voir note 2)	7727-43-7	0-75

synonymes: dénombrés sous composantes.
Famille chimique: pigments inorganiques

note 1: Ces substances sont spécifiquement exclues de la classification et de l'étiquetage spécifique aux composés de cadmiums du système sgh. Elles ont été classifiées par le producteur comme non dangereux sur la base de leur propriété physiques et chimiques – en particulier leur extrême insolubilité. Une étude conduite par l'eu a conclu que ces produits ne présentent pas de danger significatif pour la santé humaine ou l'environnement. Leur réglementation de contrôle a confirmé qu'aucune classification ne s'applique – ni pour la santé humaine, ni pour l'environnement.

note 2: Le sulphate de barium est présent en force augmenté/réduite (lithoponique) pigments/couleurs. Il peut également être présent à plus bas niveau dans les pigment cadmium de type ."pure" afin de contrôler la force selon les standards des consommateurs.

Section: 4 Premiers soins

Mesures de premiers soins	les répondants aux premiers soins devraient porter des équipement de protection personnelle.
peau :	en cas de contact cutané, laver rapidement à l'eau et au savon retirer les vêtements contaminés et contacter un médecin. Si une irritation apparaît, nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
yeux :	en cas de contact oculaire, rincer abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer tout verre de contact présent si possible. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation survient.
inhalation :	en cas d'inhalation apporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter un médecin si des symptômes négatifs surviennent.
ingestion :	en cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau, boire de l'eau afin de diluer. Ne provoquer le vomissement que sous la direction de personnel médical qualifié. Ne jamais rien donner par la bouche si la personne est inconsciente. Consulter un médecin si une grande quantité a été ingéré ou si la victime ne se sent pas bien.
Effets/symptômes aigus et chroniques:	En tant que poudre inorganique, l'inhalation de cette poussière peut causer la bouche sèche, la toux, le contact de la poussière avec les yeux peut causer l'irritation / douleur. Aucun symptôme ne devrait survenir par contact cutané autre que la coloration temporaire de la zone atteinte. L'ingestion peut causer une légère irritation de la bouche et de la gorge.
Si besoin, une attention médicale immédiate avec traitement spécial est indiquée, Si nécessaire, appeler un centre anti-poison/médecin en cas d'ingestion ou d'inhalation majeure.	

Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Medium d'extinction adéquat :	eau : (x-comme fumée) mousse : (x) co2: (x) chimique sec: (x) non-inflammable – utiliser le medium approprié pour la zone environnante.
Dangers spécifiques en cas d'incendie :	le feu peut causer l'émission de vapeurs toxiques/irritantes (oxyde de cadmium, dioxyde de soufre) et des gazes (dioxyde de soufre) en cas de décomposition thermique.
procédures spéciales d'intervention en cas d'incendie:	en cas d'incendie impliquant ce produit, ne pas entrer dans la zone de feu sans équipement de protection complète comprenant un appareil de protection respiratoire autonome. Rester en amont du vent et isoler la zone de ceux sans équipement / protection respiratoire de protection. recueillir toute l'eau utilisée pour contrôler l'incendie pour une élimination appropriée – ne pas laisser entrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles:	porter un équipement complet de protection (voir la section 8). garder le personnel non protégé de la zone. enlever les vêtements / équipement contaminés et les laver soigneusement après manipulation / nettoyage du déversement.
Précautions environnementales:	Ne pas relacher dans les égouts, cours d'eau et l'environnement. Éliminer adéquatement via des transporteur de déchets chimiques autorisés.(voir section 13).
fuites et déversements:	Pelleter ou utiliser un aspirateur avec filtre hepa pour récupérer un déversement. Éviter de créer de la poussière, si nécessaire, humecter légèrement avec de l'eau pour contrôler le niveau de poussière. Placer dans un contenant ou sac bien identifié et scellé hermétiquement. Le matériel sera classé comme déchet dangereux rcra et doit être étiqueté conformément aux standards osha pour le cadmium. - 29 cfr 1910.1027(m)(3)(ii).

Section: 7 Manutention et stockage

procédures de manutention:	porter un équipement complet de protection (voir la section 8). utiliser avec une ventilation adéquate. éviter la dispersion dans l'air / générer de la poussière. nettoyer les déversements rapidement et éviter de jeter dans le réseau d'égout / les cours d'eau / l'environnement. employer les bonnes techniques d'entretien ménager pour contrôler l'accumulation de poussière sur le matériel et espace de travail. retirer l'équipement contaminé / vêtements et se laver soigneusement après manipulation. conserver le récipient scellé lorsqu'il ne sert pas. ne pas manger, boire, fumer, mâcher du tabac ou de la gomme, se maquiller pendant la manipulation ou le lieu de travail en utilisant ce produit.
exigences d'entreposage:	stocker uniquement dans les récipients originaux dans un endroit frais et sec. stocker loin de produits alimentaires nourriture, boissons, animaux. stocker loin des sources d'ignition, acides concentrés et des agents oxydants puissants.

Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle:	voir 29 cfr 1910.1027 pour les standards de cadmium osha
Limites d'exposition:	u.s. osha pel : 0.0025 mg/m ³ twa action level as cd; 0.005 mg/m ³ twa, as cd; 0.2 mg/m ³ twa and 0.6 mg/m ³ ceiling limit as cd dust for dry color formulators; 0.2 mg/m ³ twa selenium compound as se; 15 mg/m ³ twa total dust as barium sulfate, 5 mg/m ³ twa respirable fraction as barium sulfate
u.s. acgih tlv :	0.01 mg/m ³ twa, inhalable as cd, 0.002 mg/m ³ twa respirable as cd; 0.2 mg/m ³ twa selenium compound, as se; 10 mg/m ³ twa total dust as barium sulfate
contrôles d'ingénierie appropriés:	utiliser un échappement local / mécanique pour maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des normes d'exposition professionnelle (voir ci-dessus)
équipement de protection personnel protection respiratoire:	demi-masque respiratoire purificateur d'air équipé d'un filtre à air à particules à haute efficacité pour les concentrations dans l'air jusqu'à dix fois la limite d'exposition admissible (voir 29 CFR 1910.1027 (g) pour l'équipement approprié pour des niveaux d'exposition plus élevés)
protection des mains :	l'utilisation des gants résistants aux produits chimiques (caoutchouc, PVC)
protection des yeux :	Lunettes de protection ouvertes ou écran facial complet ou un autre équipement de protection approprié conforme à 29 cfr 1910.133; l'accès à une douche oculaire
autre équipement de protection :	blouse de laboratoire; combinaisons pour protéger la peau; couvre-chefs, des bottes ou des couvre-chaussures; accès à une douche de trempage de sécurité

Section: 9 Propriété physiques et chimiques

apparence :	poudre de couleur jaune, orange, rouge ou marron		
limites inflammables:	n/a	odeur :	pas d'odeur
vapor pressure (mm hg) :	n/a	seuil d'odeur :	n/a
densité de vapeur (air=1) :	n/a	ph (5% dans l'eau) :	approx. 7
densité relative / gravité spécifique:	3.5 – 5.5	solubilité dans l'eau (@20 °c) :	insoluble
point de fusion / point de congélation (°c) :	n/a	point d'ébullition (°c) :	n/a
coefficient de partage (n-octanol / eau) :	aucune donnée disponible	point d'éclair(°f) :	n/a
temp.d'autoignition (°c) :	inconnue	taux d'évaporation :	n/a
temp. de décomposition:	>300 (572°f)	viscosité :	n/a
inflammabilité :	inflammable		

Section: 10 Stabilité et réactivité

réactivité :	peuvent réagir avec des acides forts produisant des gaz toxiques inflammables / sulfure d'hydrogène, séléniure d'hydrogène toxique et les sels de cadmium éventuellement toxiques et solubles
stabilité chimique:	stable lorsque conservé dans son emballage scellé dans des conditions de stockage recommandées
possibilité de réactions dangereuses : conditions à éviter :	polymérisation dangereuse ne se produira pas contact avec les matières incompatibles; haute chaleur (= 0 ° C ou 536 ° F); la poussière dans les environs des sources d'inflammation, de l'équipement électrique ou générateur d'étincelle.
Matériaux incompatibles :	acides concentrés, les agents oxydants forts
Produits de décomposition dangereux :	feu / décomposition thermique peut produire des fumées dangereuses (oxyde de cadmium, de dioxyde de sélénium) et de gaz (dioxyde de soufre)

Section: 11 Données toxicologiques

Effets potentiels pour la santé:

Voie d'exposition :	la peau, les yeux, inhalation, ingestion
la peau, les yeux, inhalation:	inhalation de poussières peut irriter les voies respiratoires. contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation.
ingestion :	cette voie d'exposition est peu probable. Pas d'effets connus.
chronique:	surexposition intense pendant de nombreuses années peut conduire à des dommages aux reins, mais cela ne devrait jamais se produire compte tenu des conditions de travail modernes
toxicité aiguë :	une plage de valeurs ont été rapportées pour plusieurs espèces. DL50 par voie orale sont normalement > 5000 mg / kg
corrosion / irritation cutanée :	ne devrait pas être irritant
lésions oculaires graves / irritation:	pas de données d'essai disponibles; peut provoquer une irritation selon la Classification SGH
sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau:	ne devrait pas être sensibilisant
mutation des cellules souches :	pas de données disponibles des essais; producteur n'a pas classé comme mutagène
cancérogénicité :	En tant que classe générique de "cadmiures et composés de cadmium". Osha-ca: cancérigène défini avec aucune autre catégorisation, ntp-k: Connus pour être cancérigène humain, iacr-1 : cancérigène pour humain, le producteur n'as pas assigné de classification sgh en raison de l'extrême insolubilité des pigments de cadmium comparé à d'autres composé classé solubles.
toxicité pour la reproduction:	pas classé dangereux sous sgh
danger d'aspiration:	aucune donnée disponible, pas de classification de danger sgh
effets interactifs:	aucune donnée disponible
Toxicité pour organes cibles spécifiques:	exposition unique: pas de classification SGH de danger exposition répétée / chronique: aucune classification SGH- surexposition brute au cours de nombreuses années peut conduire à des lésions rénales

Section: 12 Données écologiques

écotoxicité :	l'extrême insolubilité de ces pigments indiquent qu'ils ne présentent pas de risque notable. aucun test réel a été fait et en tant que tel, il est recommandé d'éviter le rejet dans l'environnement et les cours d'eau.
toxicité - aquatique :	aucune donnée de test disponible
toxicité sur le krill :	aucune donnée de test disponible
toxicité - terrestre :	aucune donnée de test disponible
persistance & dégradabilité:	composé inorganique insoluble très stable - ne devrait pas se dégrader dans l'environnement; pas dans la définition de PBT ou vPvB
potentiel bioaccumulatif :	très peu soluble dans l'eau et tous les solvants organiques - ne devrait pas y avoir de bioaccumulation
mobilité dans le sol :	circulation de ces produits hautement insolubles dans le sol ne se produira que par le mouvement physique de la matière elle-même.
autres effets indésirables:	pas d'autres données disponibles

Section: 13 Données sur l'élimination

méthodes d'élimination:	Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations, locales, régionales, nationales et internationales. disposer dans des contenants scellés et imperméables, en utilisant un transporteur de déchets chimiques agréé. conformément à la norme de cadmium de l'OSHA, les étiquettes d'avertissement pour les conteneurs de vêtements de protection contaminés, équipement, déchets ou débris doivent comprendre au moins les informations suivantes: danger contient du cadmium peut causer le cancer causant des lésions aux poumons et les reins éviter de créer de la poussière.
-------------------------	---

Section: 14 informations relatives au transport

Par route ou voie ferrée - u.s. d.o.t. réglementé:	oui ()	non (x)	rq: (n/a)
Si réglementé, utiliser nom d'expédition conforme UN:		classe de danger: ()	
No d'identification UN.: ()	groupe d'emballage: ()	étiquette requise: ()	
u.s. polluant marin: oui () non (x*)	u.s. polluant marin sévère: yes () no (x)		
no du guide de réponse d'urgence.: ()			
inland b/l:	* bien que la catégorie générique des "cadmiums et composés de cadmium" est sur la liste de polluant marin US, les pigments de cadmium sont des polluants marins faibles non classés par l'ONU.		
Par voie maritime - imdg réglementé:	oui () non (x)	catégorie de rangement: n/a	
Par voie aérienne - iata réglementé	oui () non (x)	no. Instruction d'emballage: n/a	
Précautions spéciales:	lire la fiche signalétique avant la manipulation		

Section: 15 Informations sur la réglementation

- u.s. tsca: nous certifions que tous les composants de ce produit sont inscrits en vertu de la réglementation de l'acte toxique de contrôle des substances.
- u.s. sara title iii, sect. 313 : répertorié (x*) non répertorié () *toutes les couleurs sont répertoriées comme des composés de cadmium.
Les jaunes sont aussi répertoriés comme des composés de zinc.
Les oranges, rouges, marrons sont aussi répertoriés comme des composés de sélénium.
- u.s. rcra déchets dangereux : non (*) oui () rcra # : (*) Les déchets doivent être testés (méthode TCLP) pour voir s'ils répondent à la définition des déchets dangereux non cotées, caractéristique de la toxicité pour le cadmium, d006. pigment lui-même, en raison de son insolubilité élevée, ne satisfait pas le niveau de cadmium soluble pour être classé comme déchet dangereux RCRA. étiquetage des déchets est toujours requise en vertu de la norme OSHA de cadmium (voir section 13).
- u.s. cercla : non () oui (x*) rq (*)
*dans le cadre de la catégorie "le cadmium et les composés" générique sans RQ assigné à la vaste classe générique
- u.s. california proposition 65 listed : oui (x*) non ()
* dans le cadre de la catégorie générique «cadmium et des composés»
- hmis: santé (2) inflamabilité (0) réactivité (0)

Section: 16 Autres renseignements

references fiches signalitiques du manufacturier
préparé par Kama pigments

abbreviations / acronymes: n/a=non applicable; lel=limite d'exposition la plus basse; uel=limite d'exposition la plus haute; pel=limite d'exposition permise; stel=limite d'exposition à court terme; tlV=valeur du seuil limite; twa=time weighted average over 8 hour workday; ld50 or lc50=dose léthal causant la mort de 50% des sujets testés; mg=milligramme; g=gramme; kg=kilogramme; ppm=parties par million; m=mètres; loael=plus bas niveau d'effect néfaste observé; c.i.=index de couleur.

Avis au lecteur:

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



KAMA
PIGMENTS

Dernière révision: 2015-06-25